

DES NOUVELLES DU PATRIMOINE



Juin 2015

Cette lettre prolonge et actualise le site Internet ouvert depuis 2006 pour présenter le fruit des recherches réalisées au sujet du patrimoine de Beaufort-en-Vallée.
<http://beaufortenvallee.net>

Au sommaire :

- 1- Le chemin du Moulin à Vent vers Longué*
- 2 – Exposition Lenepveu au musée Joseph Denais*
- 3 – Bellepoule : là, commençait le comté de Beaufort*

1 - Le chemin du Moulin à Vent vers Longué

L'actuel chemin du Moulin à Vent portait le nom de chemin de Beaufort à Longué avant la construction, au début du XIX^e siècle, de la route départementale n°4. Ce chemin passait par la Croix Pèlerin où se situait le manoir, aujourd'hui disparu, de la famille Couscher, laquelle a fourni plusieurs magistrats à la ville et sénéchaussée de Beaufort.

Au temps des remparts, le chemin sortait de la ville par la petite porte de la fontaine.

Mais pourquoi Moulin à Vent ? Bien sûr, il y en avait un au bord de ce chemin. Il n'en reste aucune trace et les habitants de cette route ignorent où il se situait réellement.

Pourtant au carrefour du dit chemin avec celui du Pré aux Tertres, dans l'angle Est, un bâtiment de trace circulaire figure sur le plan du cadastre de 1825. Cette construction, qui ne portait pas le nom de moulin, appartenait alors à Henri Brunet père, propriétaire à Montreuil .

Vraisemblablement, déjà en 1825, il n'était plus en service et les ailes avaient été descendues, pour ne pas avoir à payer l'impôt foncier correspondant.

Sur une carte datant du milieu du XVIII^e siècle, un moulin est figuré avec des ailes, à cet endroit. Des recherches dans les actes notariés des archives départementales ont permis de découvrir des baux à ferme d'un moulin à vent, appelé « de la Fontaine », à Beaufort. Ce lieu-dit est tout proche. Il s'agit bien moulin recherché.

En 1752, il appartient à Charles Haran de la Barre, conseiller du Roi au siège royal des Eaux et Forêts à la gruerie royale de Beaufort. Il est affermé avec une petite maison d'habitation et environ dix boisselées de terre, le tout dans le même tenant.

La maison est composée de deux chambres dont l'une est à four et cheminée. Il y a un grenier au-dessus. La couverture est en ardoise. Au bout de la maison, une écurie est couverte de chaume et marais.

Le moulin « tournant et virant » est bâti à tour ou à masse, suivant la précision du bail. A l'époque considérée, le propriétaire semble avoir des difficultés pour trouver un fermier. Le bail signé en 1752, pour se terminer à la saint Jean-Baptiste de 1760, ne va pas à son terme. Un nouveau bail est signé en avril 1758 pour cinq ans. Dès le mois de novembre de la première année, le moulin est sous-loué, avec l'autorisation du propriétaire. Le nouveau locataire abandonne nuitamment l'exploitation, avec meubles et effets, avant le premier terme. Le propriétaire remet la ferme en adjudication, après en avoir fait la publication, par trois fois, au prône de la grande messe. Personne ne s'est présenté. Il a donc fallu recommencer. Enfin, un nouveau bail est signé en juillet 1759, mais le propriétaire a du se contenter d'un prix à la baisse.

Venons en aux conditions financières. Le prix principal était de cent cinquante livres en argent, par an, donc ramené à cent trente livres, à partir de 1759.

S'ajoute dans tous les cas, la remise au propriétaire, à la fête des « Rois » d'une « fouasse » de fleur d'un demi boisseau de froment, « embeurré » de deux livres de beurre.

Le preneur doit aussi au propriétaire deux journées de vendange avec un cheval, et aussi le charroi de la lessive du bailleur, jusqu'à l'endroit où le linge sera lavé.

Précisons que les preneurs sont toujours des meuniers installés en d'autres moulins et le meunier et sa femme sont, à chaque fois, désignés preneurs solidaires dans le bail. En conséquence, si le meunier décède en cours de bail, sa veuve poursuit le contrat.

Pour l'anecdote, le bail fait mention dans les fournitures de « cordes à virer au vent ». Ces cordes sont probablement utilisées pour la

manœuvre d'orientation face au vent, des ailes du moulin portées par la coiffe, en agissant sur la « guivre » ou la queue, éventuellement avec l'aide d'un cabestan.

Dès lors, le canular connu qui consiste à envoyer un garçon naïf chercher « la corde à faire tourner le vent » a peut-être une origine en meunerie.

Il est probable que l'exploitation du moulin de la Fontaine a cessé avant la fin du siècle.

La tour est, a priori, encore présente, quand les frères René et Urbain Cerisier deviennent propriétaires en 1856. Elle n'existe plus semble-t-il en 1897, quand Anne Cerisier hérite.

Toutefois, l'ancienne maison d'habitation du meunier, est encore présente aujourd'hui, sous forme de dépendance d'un pavillon récent.

Il ne nous reste évidemment aucun document graphique de ce moulin. L'image ci-dessus montre une construction similaire restaurée récemment, à Chaudefonds-sur-Layon, en Maine-et-Loire.



Photo Gérard Cerizier

2 - Exposition Lenepveu au musée Joseph Denais

Une exposition récente, au musée Joseph Denais, nous invitait à découvrir des dessins de Jules-Eugène Lenepveu, artiste du XIX^e siècle (1819-1898), d'origine angevine.

J'ai été séduit par l'affiche qui reproduit un visage d'homme barbu avec turban, dessiné à la mine de plomb et sanguine, et estompé. Curieux d'en découvrir d'autres, je n'ai pas manqué d'aller parcourir la salle du rez-de-chaussée du musée, où sont ainsi présentées des œuvres extraites des collections des musées d'Angers et de Beaufort.

Quelques portraits dessinés étaient présentés mais l'essentiel se trouvait dans les trois albums déposés, si je me souviens bien, sous vitrine au centre de la salle.

La découverte fut dans les grands formats, dont beaucoup sont d'inspiration religieuse.

Parmi eux, un carton d'exécution grandeur nature, réalisé en 1866 à la mine de plomb, pour un décor peint de la chapelle Sainte-Marie de l'Hôtel-Dieu d'Angers. Il représente sainte Véronique essuyant le visage de Jésus.



Extrait de l'affiche de l'exposition Jules-Eugène Lenepveu au musée Joseph Denais 2015

Sur un autre mur, j'ai noté le portrait, réalisé à la sanguine, d'Auguste Joubert, curé de Beaufort, puis vicaire général à Angers. Il a été remis à Joseph Denais, en 1896.

C'est en fait une copie exacte d'une étude faite en 1856 pour une peinture destinée à l'hospice sainte Marie, où Auguste Joubert était Supérieur de la communauté.

On avait, cette année là, confié à Lenepveu la décoration murale du chœur de la chapelle, en particulier pour une peinture qui représente la bénédiction de l'édifice par l'évêque d'Angers, sous la protection de la vierge Marie au milieu d'anges. Cette peinture a été restaurée en 2000.

Lenepveu a travaillé sur des décors de plusieurs plafonds, à Paris comme à Angers. L'exposition était l'occasion de rappeler que le carton d'exécution de « La toilette de Vénus », peinture qui ornait le plafond du salon de l'hôtel de Vieville à Paris, est conservé depuis 1906 au musée Joseph Denais. Si vous passez dans la dernière salle du premier étage du musée, n'oubliez pas de lever la tête. Mais si vous oubliez, une médiatrice du musée vous le rappellera probablement.

Jules-Eugène Lenepveu et Joseph Denais, qui résidaient tous les deux à Paris, étaient amis. Le peintre a fait le portrait, exposé là, du journaliste collectionneur. Dans la correspondance qu'ils ont échangé, nous retrouvons dans une lettre de Lenepveu, datée du 23 mai 1893 : « Cher Monsieur Denais. Voulez-vous que nous commencions votre portrait dès demain, ou tel jour qui pourra vous convenir dans l'après-midi ? ». Ce portrait réalisé à l'huile sur toile est conservé au musée d'Angers.

Terminons sur une note souriante. Le 11 mars 1896, Lenepveu écrivait à Denais : »S'il vous était agréable, ainsi qu'à Madame Denais de voir passer la vache enragée, j'aurais une fenêtre à mettre à votre disposition ».

Il s'agissait en fait de la Vachalcade organisée cette année là, par des artistes de Montmartre, en réponse aux grands cortèges du Boeuf Gras, de très ancienne tradition à Paris.

4 Bellepoule : là, commençait le comté de Beaufort



Fosse de Sorges à l'endroit de l'ancien bac de traversée de l'Authion

Bellepoule : ce nom ne peut laisser indifférent. Difficile de savoir d'où il vient, mais il est ancien. C'est là, naguère à Sorges, aujourd'hui aux Ponts-de-Cé, que débutait, aux portes d'Angers, la basse vallée servant de territoire à l'ancien comté de Beaufort.

La rivière Authion, arrêtée par les premiers massifs schisteux, y rejoignait la Loire en un delta fait de bras sinueux et maillés. Le bras situé le plus au nord est nommé le bras de Guillebotte ou le vieil Authion . Il arrivait dans le bras de Saint-Aubin de la Loire, à 300 mètres à l'amont de l'église du même nom. C'est sur le bras de Guillebotte que se trouvait, vraisemblablement, le port primitif de Sorges. Là étaient chargées, en 1349, les ardoises extraites des carrières, et transportées jusqu'au gué d'Anjan, près de Beaufort, pour servir à couvrir une tour du château-fort de Guillaume Roger. Le bras le plus au sud est le bras de Grolé. Il rejoignait la Loire à 735 mètres, en amont, du précédent.

Bellepoule, c'est d'abord une forêt. Le roi René y chasse le gros gibier. A l'automne 1469, il y invite son neveu, Louis XI, grand passionné de chasse.

Dans les herbages voisins, René entretient un grand élevage. Son métayer de Rivettes, un manoir qu'il a fait construire à proximité, y dénombre 79 bovins, un cheval, une jument et son poulain et 83 pourceaux.. Comme les sangliers et pourceaux des douves du château d'Angers dépensent de trop grandes quantités de blé, René les fait tous emmener à Bellepoule.

Cette forêt est traversée par une voie qui, à travers des marécages, rejoint la levée, laquelle permet de continuer vers Saumur, puis Tours.

Le chemin est tellement mauvais que le roi René, vers 1457 donne à sa femme Jeanne de Laval « pour les grands plaisirs et curialités qu'elle lui a fait et fait chaque jour [...], la somme de quatre cents livres tournois que doit de reste Jehan de Clermont, vingt ans ou environ, de la ferme des pavages et barrages d'Angers du temps qu'il tenait la dite ferme[...], pourvu que telle somme qu'elle en fera recevoir sera convertie et employée à faire muer le port de Sorges et le faire passant

au-dessus de notre forêt de Bellepoule, à l'endroit des Piez neufs ».

Le 21 janvier 1457, pour donner suite aux intentions de René, un marché est passé avec Jean Guérin, le maître d'œuvre habituel, pour l'exécution, au-dessous de l'église Saint-Thibault de Sorges, d'un ouvrage qui comprend quatre piliers de quinze pieds de haut sur cinq de large, une levée de même hauteur, etc.

Sauf erreur, il faut interpréter cette description comme étant celle d'un simple quai d'embarquement.

Le 30 août 1460, le bail des pêcheries est transféré au nouvel emplacement du port et le preneur doit prendre en charge la plantation et l'entretien d'une rangée de saules de chaque côté de la levée qui va du bourg de Sorges au port nouveau, afin de fortifier cette levée.

Une première charrière, autrement dit un bac, de cinquante-cinq pieds de long et douze pieds et demi de large est construite sur place en août 1465. Elle a coûté 70 livres.

Le 22 novembre 1477, un marché est passé avec deux charpentiers de Saint-Rémi de la Varenne pour la construction d'une nouvelle charrière de cinquante six pieds de long par quinze de large, en bois de chêne, moyennant 110 livres.

Ce passage est utilisé jusque vers 1740, quand le pont de pierre à sept arches est construit, plus à l'amont, et la levée prolongée jusqu'au village du Plessis d'Angers où une sculpture en forme de pyramide, posée en 1743, nous rappelle aujourd'hui l'événement.

Dans le même temps, pour assurer un débouché convenable de l'Authion, l'ingénieur Régemotte fait creuser un canal reliant directement la fosse de Sorges à la Loire, se jetant dans celle-ci, à peu près à mi-distance des deux précédents débouchés. Ce canal sera comblé en 1832, quand un autre le remplacera pour aller rejeter les eaux de l'Authion à Sainte-Gemmes, plus en aval de la Loire, créant ainsi un abaissement de 70 cm du plafond de la rivière.

De la forêt de Bellepoule, à la fin de l'Ancien Régime, seules subsistent quelques parcelles boisées, en particulier, au Grolé (aujourd'hui les Grollets), le bois de la Queue qui occupe 69 arpents.

Des terres cultivées sont créées progressivement, en particulier autour d'une ferme qui devient très connue avec le création, par Jean-Baptiste Boutton d'un élevage modèle de chevaux pur-sang en 1837.

C'est tout juste avant, qu'est terminée, entre La Daguinière et Saint Aubin des Ponts de Cé, la levée syndicale de Bellepoule, pour protéger des crues de la Loire, les terrains de ce que nous appelons désormais l'île de Bellepoule.

Les abords de la fosse de Sorges font aujourd'hui l'objet d'une protection particulière, au titre de l'environnement, car le plan d'eau constitue une réserve pour l'alimentation éventuelle en eau potable, de l'agglomération voisine. A partir du bourg ou du pont de Sorges, des itinéraires utilisables aux piétons et cyclistes permettent de découvrir ces espaces restés naturels, aux portes de l'agglomération angevine.

A ce propos, le territoire du Parc naturel Loire-Anjou-Touraine, ne fait qu'effleurer ce site de Bellepoule qui est bien le point de départ de la Vallée, au débouché historique de l'Authion dans la Loire, près de Champ fleuri. Limite administrative oblige, la commune des Ponts-de-Cé, essentiellement comprise dans la grande agglomération angevine, ne pouvait sans doute adhérer au parc régional.

Ah ! Si la commune de Sorges était restée autonome, il aurait pu en être autrement. Et demain, avec la réorganisation territoriale, quelles conséquences pour la délimitation des territoires des parcs naturels ?

Jean-Marie Schio

24 juin 2015, corrigé le 1 janvier 2021